

/ COMMUNIQUE DE PRESSE / COMMUNIQUE DE PRESSE /

Les maires de France appellent l'Etat à répondre aux attentes des territoires

Réuni la semaine dernière, le Bureau de l'AMF a rappelé l'esprit de responsabilité qui anime les maires de France dans les circonstances actuelles marquées par une grave crise sociale et la permanence du risque terroriste.

Après cinq semaines de mobilisation du mouvement des « gilets jaunes » et les propositions annoncées par le président de la République, l'AMF entend l'appel lancé aux maires afin qu'ils contribuent à l'organisation du débat national.

Si les maires sont disponibles et peuvent faciliter le dialogue, c'est parce qu'ils sont présents quotidiennement auprès des Français, qu'ils connaissent leurs difficultés et leurs attentes et qu'ils gardent leur confiance.

Dans le dialogue avec les Français, les maires prennent leur part depuis longtemps et continueront de le faire selon les modalités qu'ils jugeront les plus appropriées. S'ils seront acteurs du débat républicain ouvert à tous, organisé par l'Etat sur les territoires avec l'implication nécessaire de tous les parlementaires, ils ne sauraient porter seuls une responsabilité qui n'est pas la leur.

L'AMF a fait part de longue date de ses réserves sur les décisions qui lui paraissent porter atteinte à la cohésion territoriale et sociale tels que la diminution des APL et l'affaiblissement des capacités d'investissement des bailleurs sociaux ; la diminution drastique du nombre d'emplois aidés ; l'affaiblissement du rôle et de la place des communes dans l'organisation territoriale, le retrait des services de l'Etat de pans entiers du territoire... Ces alertes insuffisamment prises en compte demeurent d'actualité.

Dans la résolution générale du 101^{ème} Congrès, les maires et présidents d'intercommunalité ont demandé l'ouverture rapide de négociations avec le gouvernement, prioritairement sur les ressources des collectivités et l'égalité d'accès aux services publics notamment dans les territoires ruraux et ultramarins. Cette résolution générale sera transmise à tous les maires de France afin qu'elle fasse l'objet d'une délibération de leur Conseil municipal.

Parce que les difficultés exprimées par les maires reflètent celles vécues par les Français, l'AMF appelle le gouvernement à nouer une nouvelle relation de confiance avec les communes en répondant favorablement à leur demande de dialogue et de négociation d'une nouvelle étape de décentralisation pour rapprocher les décisions publiques des citoyens.

[Télécharger la résolution générale](#)

Contacts presse :

Marie-Hélène GALIN

Tél. 01 44 18 13 59

marie-helene.galin@amf.asso.fr

Thomas OBERLE

Tél. 01 44 18 51 91

thomas.oberle@amf.asso.fr